



Qu'est-ce que le plan de gestion différenciée ?

La notion de gestion différenciée est apparue en 1994 lors d'un colloque à Strasbourg. Émergeant de l'expérience de plusieurs villes en gestion écologique des espaces verts et d'une prise de conscience de l'érosion de la biodiversité, cette démarche est un outil pour les structures comme les lycées, souhaitant s'inscrire dans une démarche de développement durable.

Le plan de gestion différenciée correspond à « l'intégration de l'ensemble des enjeux d'un territoire ou d'un site dans la gestion des espaces verts », à savoir : des enjeux écologiques, techniques, économiques, culturels et sociaux.

Ce document apporte une vision globale des espaces à gérer tout en intégrant des objectifs de réduction voire de suppression de l'utilisation des produits phytosanitaires.



Gestion différenciée d'un espace enherbé

Quelles sont les étapes du plan de gestion différenciée ?

INVENTAIRES DES PRATIQUES D'ENTRETIEN ET CLASSIFICATION DES ESPACES PAR TYPE D'ESPACES



Massif pérenne en limite de bâtiment

- Une première phase consiste à recenser tous les espaces entretenus dans le lycée, que ce soit, des surfaces enherbées, des arbres, des massifs (de vivaces ou d'annuelles), des surfaces imperméables (enrobées) ou perméables (concassées ou gravillonnées).
- Une deuxième phase de l'inventaire permet de relever un maximum d'informations sur les techniques d'entretien et les moyens disponibles (le nombre d'agents, le matériel à disposition), afin d'évaluer au mieux les capacités d'entretien et les investissements éventuels.
- La troisième phase va permettre de synthétiser l'ensemble des informations collectées. La classification des espaces par type d'espaces est une phase importante dans l'établissement du plan de gestion différenciée.

Ainsi, on pourra retrouver :

- La typologie des voies de circulation (routes, parkings, trottoirs) : comment sont gérés ces espaces ? y a-t-il des contraintes d'accès (pompiers, PMR, VTT) et par qui sont-ils entretenus ?
- La typologie des espaces d'accompagnement des bâtiments (massifs de vivaces, surfaces enherbées, arbres) : comment les bâtiments sont-ils mis en valeur ? Comment sont gérés les abords de bâtiments ? et par qui ?
- La typologie des abords du lycée (comment sont gérés les limites du lycée avec l'espace public ?), comment sont gérés les pieds de clôtures ? et par qui ?

Définition des classes d'entretien

Suite au précédent inventaire, les espaces relevés vont être classés en fonction de :

- La localisation (espace proche de l'entrée du site ? ou en retrait ?)
- L'usage et la fréquentation (très emprunté ou très faiblement emprunté ?)
- La fonction de l'espace (sert à la mise en valeur d'un bâtiment ? ou n'a pas de fonction définie ?)
- Caractéristiques (on retrouve par exemple : des massifs d'annuelles très entretenus, une mare ...)

En fonction de ces éléments, un classement graduel va être attribué aux différents espaces.

L'objectif étant de définir **trois classes d'entretien maximum** allant graduellement d'un entretien très horticole à forte exigence, à un entretien extensif à la gestion plus minimaliste. Le but de ce classement est de donner une ligne directrice pour l'entretien d'un espace.



Lycée des métiers du bâtiment à Metz (57)



Lycée de Somme-Vesle (51)



Lycée JJ Henner d'Altkirch (68)

CLASSE 1 : « **ESPACE DE PRESTIGE** » (par ex : entrée du lycée)

CLASSE 2 : « **ESPACE D'ACCOMPAGNEMENT** » (abords des bâtiments, circulations dans le lycée)

CLASSE 3 : « **ESPACE DE NATURE** » (espaces en retrait, peu visibles, peu fréquentés, destinés à protéger la biodiversité)

Le classement permet de définir des priorités de gestion, la **CLASSE 1** sera régulièrement entretenue (toutes les 2 semaines environ), la **CLASSE 2** sera entretenue moins fréquemment (toutes les 3 semaines à 1 mois, suivant les actions), la **CLASSE 3** aura une gestion douce et peu fréquente (1 à 2 fois dans l'année).

Lors du classement, il est important de ne pas vouloir "surclasser les espaces". Les espaces 1 et 2 demandent du temps en entretien, il est nécessaire d'avoir les moyens humains suffisants pour l'entretien de tous les espaces.

La surveillance constante au niveau sécuritaire et sanitaire (des infrastructures et des végétaux) est à réaliser afin de prévenir tout danger sur l'ensemble des trois classes d'entretien.



Bras de balayeuse sur micro-tracteur



Matériel de désherbage

Rédaction des préconisations

Pour chaque typologie, des préconisations de gestion seront à apporter. Des préconisations préventives (agir avant l'apparition des adventices) ou curatives (agir après la pousse des herbes spontanées), peuvent être exprimées.

Ex : Préconisations préventives : réfection de la surface ou d'un joint qui supprimera l'action du désherbage.

Préconisations curatives : désherbage manuel, débroussaillage, balayage, désherbage thermique.

Vous allez donc devoir identifier pour chaque problématique, une ou plusieurs solutions techniquement et économiquement faisables.

Vous pourrez intégrer dans vos préconisations, des objectifs liés à l'observation et à la préservation de la biodiversité (panneau de communication sur site avec des images d'insectes ou de fleurs), mise en place de nichoirs ou encore plantations d'espèces mellifères.

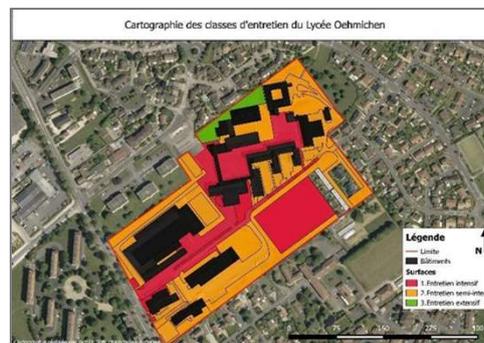
Les préconisations vont vous permettre d'avancer progressivement dans la démarche et elles pourront évoluer au fil du temps.

Cartographie des classes d'entretien

Une fois que les espaces sont classés, ils peuvent être localisés schématiquement sur un plan. Ce travail permet de visualiser de manière globale l'entretien à réaliser. La cartographie peut être aussi évolutive que les préconisations et se moduler dans le temps. Ainsi, vous voyez où intervenir fréquemment ou non.

Exemple : classification des espaces du lycée Oehmichen (51).

Des réunions régulières impliquant l'ensemble des personnes concernées par le projet, faciliteront la mise en œuvre du plan de gestion différenciée.



Exemple de cartographie des classes d'entretien

Bilan des actions, un an après

Un bilan, un an après la mise en place des premières préconisations, peut être réalisé afin de réajuster les préconisations.

C'est l'occasion de réunir toutes les parties prenantes autour de la table pour discuter des échecs et des réussites, c'est aussi le moment pour évaluer les besoins en matériel, personnel et financier (investissement). Ces réunions de bilan peuvent ensuite s'espacer (tous les 2 ans, 5 ans, ...), il est cependant nécessaire de les conserver afin de pouvoir faire vivre l'outil qu'est le plan de gestion.

Communication sur les actions

Une communication à l'ensemble des usagers doit être réalisée dès le début du projet afin de les informer du changement des pratiques d'entretien des espaces verts vers un entretien plus écologique.

Cette communication peut prendre différentes formes (panneaux in situ, plaquettes, stand, animations et supports pédagogiques).

Il sera important de pouvoir construire le projet avec l'ensemble des usagers des lycées pour avoir une bonne appropriation des changements.

